



HAL
open science

Master Finance - comptabilité - contrôle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Finance - comptabilité - contrôle. 2017, Université d'Orléans. hceres-02028949

HAL Id: hceres-02028949

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028949>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Finance comptabilité contrôle

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sociétés, entreprises et territoires

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Finance comptabilité contrôle (FCC)* de l'Université d'Orléans propose une formation de haut niveau aux métiers de la finance d'entreprise, du contrôle de gestion, de la comptabilité et de l'audit. Les diplômés de cette formation ont vocation à exercer des fonctions d'encadrement au sein d'un service comptable et financier d'une entreprise ou au sein d'un cabinet d'expertise comptable ou de commissariat aux comptes.

L'offre de formation se décompose en deux années de master découpées en deux spécialités dès la première année :

- La spécialité *Finance et contrôle de gestion* est proposée en formation en alternance dès la première année de master (M1) et délocalisée à Casablanca (Maroc).
- La spécialité *Comptabilité, contrôle, audit* est réalisée en alternance en seconde année de master (M2).

Une partie des enseignements des deux spécialités est commune en première année.

Le master *FCC* est adossé au laboratoire de recherche Val de Loire Recherche en management (VALLOREM). Par ailleurs, l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs est renforcée par des professionnels.

Analyse

Objectifs

Le master *Finance comptabilité contrôle (FCC)* de l'Université d'Orléans vise à former des cadres dans le domaine de la finance d'entreprise et du contrôle de gestion pour la spécialité *Finance et contrôle de gestion (FCG)* et dans le secteur de l'expertise comptable et de l'audit pour la spécialité *Comptabilité, contrôle, audit (CCA)*.

Les objectifs pédagogiques des deux spécialités sont assez proches et permettent à la mention d'afficher une cohérence d'ensemble, les deux spécialités se justifient par des métiers visés différents.

En termes de compétences attendues à la sortie du diplôme, la spécialité *FCG* a des attentes plus importantes en contrôle de gestion tandis que la spécialité *CCA* exige de ses diplômés un niveau avancé en comptabilité et droit des affaires. En revanche, les compétences relationnelles pour les deux spécialités sont très proches.

La spécialité *CCA* prépare également ses étudiants aux deux épreuves du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG), toutefois, la formation ne réalise pas d'enquête pour mesurer la réussite à ces épreuves nationales.

Le niveau de la formation, les compétences et les métiers visés sont cohérents, ils correspondent à une demande forte du marché du travail qui se traduit par un fort taux d'insertion professionnelle.

Organisation
<p>Les enseignements du master <i>FCC</i> sont en cohérence avec les objectifs visés. Une partie raisonnable des enseignements de première année de master est mutualisée, les enseignements de seconde année ne sont pas mutualisés. Ce dernier point s'explique par l'accentuation de la spécialisation en M2.</p> <p>La formation est proposée par la voie de l'apprentissage pour les deux années de la spécialité <i>FCC</i> et en deuxième année en <i>CCA</i>. Les informations fournies ne permettent pas de mesurer la part des étudiants optant pour cette formule, de même, aucune information n'est apportée sur les aménagements d'emploi du temps et le calendrier de formation.</p> <p>La deuxième année de la spécialité <i>FCC</i> est délocalisée à l'Institut supérieur de gestion (ISG) de Casablanca (Maroc). Si la majorité des cours est réalisée par les enseignants de l'Université d'Orléans, le dossier d'autoévaluation ne fournit pas d'information sur les effectifs et les taux de réussite, les processus de recrutement des étudiants, l'insertion professionnelle des diplômés, etc. En l'absence de ces informations, il n'est pas possible de mesurer l'implication de l'Université d'Orléans dans cette délocalisation.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>FCC</i> s'appuie sur le laboratoire de recherche VALLOREM. Ainsi 60 % des intervenants sont des enseignants-chercheurs rattachés à ce laboratoire.</p> <p>Au sein de la région Centre-Val de Loire, l'Université d'Orléans a su développer une spécialité cohérente tant en matière de recherche que d'enseignement dans les spécialités de finance d'entreprise et de comptabilité. Ainsi, seule l'Université d'Orléans propose un master dans ce domaine au sein de la région Centre-Val de Loire. Toutefois, l'établissement indique dans le dossier d'autoévaluation que le master subit la concurrence des universités parisiennes, ce qui peut expliquer une déperdition des effectifs entre la première année et la seconde année de master.</p> <p>Les deux spécialités ont créé des liens avec leur environnement socio-économique. Au-delà des partenariats institutionnels (Conseil régional de l'Ordre des experts comptables et Compagnie régionale des commissaires aux comptes), la spécialité <i>CCA</i> a noué des liens essentiellement avec un grand cabinet régional d'expertise comptable, il serait souhaitable de diversifier les partenariats notamment vers de grands cabinets d'audit.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est globalement bien équilibrée, les informations transmises ne permettent toutefois pas de mesurer la part des enseignements assurés par des intervenants professionnels et des enseignants-chercheurs. Le choix des intervenants professionnels est pertinent, diversifié et de bon niveau.</p> <p>L'équipe pédagogique est constituée de quatre professeurs des universités, 10 maîtres de conférences (dont trois habilités à diriger des recherches) et neuf enseignants du second degré.</p> <p>Les missions des responsables sont clairement identifiées.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs connaissent des variations importantes ; la spécialité <i>FCC</i> compte ainsi 17 inscrits en 2014-2015 contre 50 en 2012-2013. Ce constat s'explique d'une part par la mise en apprentissage de la formation et d'autre part par la volonté de l'établissement de réduire la taille de la promotion. Cependant, les inscrits en première année de master demeurent importants et par ailleurs, le nombre d'étudiants admis en M2 demeure stable (42 étudiants en 2014-2015) ce qui laisse penser que la spécialité <i>FCC</i> souffre d'un manque d'attractivité auprès de ses étudiants.</p> <p>Les taux d'insertion professionnelle de la spécialité <i>FCC</i> se situent entre 80 % et 90 %. Toutefois, la qualité de cet indicateur peut être interrogée. D'une part, le taux de réponse est faible (36 % pour la promotion diplômée en 2013) et d'autre part, l'enquête intervient plus de 18 mois après l'obtention du diplôme.</p> <p>La spécialité <i>CCA</i> compte une vingtaine d'étudiants chaque année, les taux de réussite sont de l'ordre de 100 %. Le taux d'insertion professionnelle est également proche de 100 %. Ainsi, une augmentation des effectifs paraîtrait raisonnable sous réserve que les candidatures d'étudiants de bon niveau soient suffisamment nombreuses.</p>
Place de la recherche
<p>Le master est adossé au laboratoire VALLOREM.</p> <p>Un enseignement d'initiation à la recherche (18 heures) est mentionné en première année de master. Cet enseignement est commun aux deux spécialités. Les étudiants ont, par ailleurs, la possibilité de participer aux séminaires de recherche du laboratoire de recherche VALLOREM. Enfin, les étudiants sont amenés au cours de leur master à réaliser un projet collectif de recherche, encadré par un enseignant-chercheur. Les sujets de projets sont en lien avec les travaux de recherches des membres du laboratoire.</p>

Place de la professionnalisation
<p>Le master vise principalement la professionnalisation. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien mises en annexe du dossier. Il a été également transmis une fiche RNCP pour la spécialité <i>Recherche en sciences de gestion</i> du master FCC. Pourtant, aucune information n'est fournie dans le dossier d'autoévaluation pour cette spécialité.</p> <p>Une part raisonnable des enseignements des deux spécialités est assurée par des intervenants professionnels. La formation est, par ailleurs, ouverte en apprentissage, toutefois, les informations fournies ne permettent pas de juger la part des effectifs concernés par cette modalité.</p> <p>L'ouverture en formation continue n'est pas prévue dans le dossier transmis même si sur ce point, les informations sont discordantes entre le dossier d'autoévaluation et la fiche RNCP.</p> <p>Des ateliers de techniques de recherche d'emploi et un module intitulé « paroles d'entreprises » figurent au programme du master. Enfin, l'accès à des bases de données financières, le jeu d'entreprise ainsi que l'intervention régulière de professionnels auxquels s'ajoutent des conférences et petits déjeuners démontrent la volonté des responsables de formation de permettre aux étudiants de connaître les compétences attendues pour les futurs métiers qu'ils vont exercer.</p>
Place des projets et des stages
<p>La formation accorde une place importante à l'expérience professionnelle. Les deux spécialités sont ouvertes à l'apprentissage. Toutefois, certaines informations sur cette voie sont absentes du dossier. Ainsi, on regrettera que les aménagements de calendrier ne soient pas communiqués tout comme la part des étudiants optant pour cette formule. Le stage ou la période d'alternance donne lieu à la rédaction d'un mémoire valorisé par cinq crédits européens (ECTS). Un stage est également prévu en première année de master : il est obligatoire pour la spécialité <i>FCC</i> et facultatif pour la spécialité <i>CCA</i>.</p> <p>Un projet en seconde année de master permet aux étudiants de mener une étude théorique et empirique d'un sujet de recherche. Ce projet collectif est valorisé par cinq crédits ECTS.</p>
Place de l'international
<p>La place de l'international est en adéquation avec les métiers exercés par les diplômés de la mention <i>FCC</i>. Ainsi, plusieurs enseignements sont donnés en langue anglaise notamment par un enseignant invité. L'enseignement de la langue anglaise est prévu aux semestres 1, 3 et 4 des deux spécialités.</p> <p>La spécialité <i>FCC</i> est délocalisée depuis 1998 à l'ISG de Casablanca (Maroc), mais les informations fournies dans le dossier d'autoévaluation sont trop faibles pour juger de la pertinence de cette délocalisation.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Le processus de recrutement n'est pas décrit, les taux de sélection ne sont pas communiqués. Pour la spécialité <i>FCC</i>, un décalage important est constaté entre le nombre d'étudiants de master 1 admis en master 2 et le nombre d'inscrits en master 2. Cette information non commentée dans le dossier peut s'expliquer par un manque d'attractivité de la formation orléanaise dans le contexte d'une forte concurrence des universités parisiennes, ce dernier élément est constaté par l'établissement comme l'une des faiblesses de la formation.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est ouverte en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, les aménagements de calendrier de formation ne sont pas mentionnés dans le dossier d'autoévaluation. De même, il n'est pas indiqué si la formation peut être suivie en validation des acquis de l'expérience (VAE).</p> <p>Les étudiants bénéficient des outils numériques mis à disposition par l'Université d'Orléans et le laboratoire de recherche. Un jeu de gestion est proposé en ligne.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les informations sur le mode de délivrance du diplôme sont fournies. La plupart des enseignements sont évalués par un contrôle continu. Les crédits ECTS sont en adéquation avec les volumes horaires des enseignements.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences que doivent acquérir les étudiants sont détaillées dans la fiche RNCP et dans le dossier d'autoévaluation, elles sont en adéquation avec l'objet de la formation. Le dossier ne fournit pas d'information sur les modalités de suivi de ces compétences.</p>
Suivi des diplômés
<p>La pertinence des résultats des enquêtes de suivi des diplômés est limitée du fait des modalités de collecte de l'information. En effet, les taux de réponse sont trop faibles, notamment pour la spécialité <i>FCG</i> (en 2013, on dénombre neuf répondants pour 45 diplômés). Concernant la spécialité <i>CCA</i> et puisque l'objectif du diplôme est principalement l'accès à une profession réglementée (expert-comptable et commissaires aux comptes), il conviendrait de réaliser une enquête spécifique sur le taux de réussite au DSCG et sur la poursuite effective des étudiants vers le diplôme d'expertise comptable (DEC).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Les enseignements sont évalués par les étudiants. Un conseil de perfectionnement se réunit deux fois par an et pour chaque spécialité. Il est composé uniquement de l'équipe pédagogique du master. Il est regrettable que le conseil de perfectionnement ne soit pas un lieu d'échanges avec des représentants du monde socioprofessionnel, des étudiants et des anciens étudiants. Pourtant, les deux spécialités peuvent s'appuyer sur des partenariats solides avec les milieux professionnels, il conviendrait que les conseils de perfectionnement permettent la rencontre régulière de ces partenaires. Dans le cadre de la formation en apprentissage, une rencontre annuelle est assurée avec les maîtres d'apprentissage. Ce comité de suivi remplit une partie des rôles dévolus habituellement à un conseil de perfectionnement.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Le master offre une formation cohérente organisée en deux spécialités complémentaires.
- Le master est ouvert en alternance.
- L'équipe pédagogique est équilibrée entre enseignants-chercheurs et intervenants professionnels, la professionnalisation est assurée par des dispositifs complémentaires.

Points faibles :

- Rien ne permet d'apprécier la qualité de la formation délocalisée à Casablanca.
- Le M2 (spécialité *FCG*) souffre d'un manque d'attractivité pour les étudiants de master 1.
- Le conseil de perfectionnement n'est ouvert ni à des représentants du monde socioprofessionnel ni à des représentants des étudiants.
- Les modalités de suivi des diplômés ne permettent pas de faire des indicateurs d'insertion professionnelle un outil de pilotage du master.

Avis global et recommandations :

La mention *FCC* de l'Université d'Orléans vise à former des cadres dans le domaine de la finance d'entreprise, du contrôle de gestion et de la comptabilité. Le contenu de la formation est en adéquation avec les compétences et les métiers visés et le taux d'insertion professionnelle est élevé. En outre, la formation est ouverte en alternance ce qui en assure un fort degré de professionnalisation.

Malgré ces points forts, la formation souffre d'un manque d'attractivité auprès de ses étudiants de M1. Il conviendrait de mettre en place des outils d'aide à la recherche d'alternance et de chercher à comprendre les motivations des étudiants quittant l'Université d'Orléans. Par ailleurs, le master peut améliorer ses procédures d'autoévaluation en ouvrant le conseil de perfectionnement à des représentants du monde socioprofessionnel et à des étudiants. La formation devrait également revoir les modalités de suivi des diplômés en cherchant notamment à accroître le taux de réponse aux enquêtes. Il conviendrait de mener des enquêtes spécifiques en fonction des objectifs de chacune des spécialités (par exemple sur le taux de réussite au DSCG des diplômés de la spécialité *CCA*).

Enfin, la spécialité devrait rechercher le même niveau de transparence pour le pilotage de sa délocalisation que pour son site principal. En l'absence d'information, il est délicat d'apprécier la qualité de la formation administrée dans le cadre de la délocalisation.

Observations de l'établissement



Observations pour la formation

Le Président de l'université d'Orléans,

Ary Bruand

Nous avons pris connaissance du rapport d'évaluation de la mention Finance, Comptabilité, Contrôle pour la spécialité Finance Contrôle de Gestion. Voici les compléments d'informations que nous souhaitons apporter aux évaluateurs :

① Les évaluateurs observent à juste titre qu'aucun élément factuel ne permet d'apprécier la qualité de la formation FCG délocalisée à Casablanca : en effet, cette délocalisation de la deuxième année du master n'est pas gérée au sein de la mention FCC, mais au sein d'une autre mention. L'enseignant responsable de cette mention est l'initiateur de cette délocalisation et porte ainsi pédagogiquement le diplôme.

② Les évaluateurs écrivent que le M2 souffre d'un manque d'attractivité pour les étudiants de master 1 : les chiffres du M2 doivent être rapportés non seulement au nombre d'étudiants en M1 (pour évaluer l'attractivité du master) mais également aux exigences de l'apprentissage qui explique que, notamment en 2014/2015, plus d'un étudiant sur 2 (15/29) du M1 a intégré le M2 suite au processus de sélection. Par ailleurs, le tableau figurant dans le dossier d'auto-évaluation cumulait les effectifs des deux sites, Orléans et Casablanca.

Concernant les effectifs orléanais, le tableau ci-dessous reprend le nombre d'étudiants en M2 au regard du nombre d'étudiants en M1 l'année d'avant :

	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Effectif en M1	29	19	34
Effectif en M2	15 (sur 18 M1 2012-2013)	15 (sur 29 M1 2013-2014)	16 (sur 19 M1 2014-2015)

On peut constater qu'en 2013/2014 et 2015/2016, **83%** (15/18) de la promotion des M1 souhaitent poursuivre en M2 et a été sélectionnée. La promotion actuelle (2016/2017) compte 22 apprentis, soit quasiment **65%** (22/34) de la promotion des M1 de 2015/2016.

Précisons également qu'à partir de 2016, les deux années de master fonctionnent en apprentissage à 100% : l'attractivité devra ainsi être évaluée au niveau licence.

③ Les évaluateurs écrivent que le conseil de perfectionnement n'est ouvert ni à des représentants du monde socio-économique ni à des étudiants : dans le cadre de l'apprentissage, une réunion annuelle rassemblant les tuteurs en entreprise des apprentis, l'équipe pédagogique et administrative ainsi que les étudiants permet d'échanger autour de la formation et des pistes d'amélioration. À titre d'exemple, le cours d'Excel pour contrôleurs de gestion a été placé dès le début de la première année en raison des connaissances indispensables à détenir pour les missions en entreprise, et est poursuivi en deuxième année pour des approfondissements.

④ Les évaluateurs écrivent que les modalités de suivi des diplômés ne permettent pas de faire des indicateurs d'insertion professionnelle un outil de pilotage des masters, notamment en raison de taux de réponse trop faibles. Voici les résultats d'une enquête réalisée par les services de la Faculté de Droit, Economie et Gestion d'Orléans auprès des étudiants diplômés

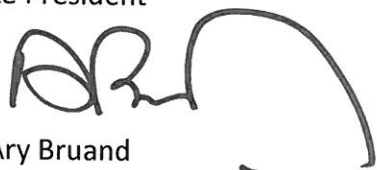
du master FCG ayant suivi leur scolarité à Orléans, faisant apparaître des taux de réponse supérieurs à 50% :

Taux d'insertion professionnelle des étudiants diplômés du master FCC-FCG à Orléans (étudiants diplômés à Casablanca exclus) – Enquête réalisée à 12 mois par la Faculté Droit Economie Gestion

Promotion diplômée en septembre :	Taux d'insertion (diplômés en emploi)	Nombre de diplômés en emploi	Durée moyenne de recherche d'emploi	Taux de réponse à l'enquête (nb répondants / nb diplômés)
2015	100%	9	1 mois et 2 semaines	60%
2014	100%	8	2 mois et 2 semaines	53,3%
2013	88,2%	15	1 mois et 3 semaines	61%

Fait à Orléans, le 30 mai 2017

Le Président



Ary Bruand